



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique de la ville

Question au Gouvernement n° 3725

Texte de la question

POLITIQUE DE LA VILLE

M. le président. La parole est à M. Ludovic Mendes.

M. Ludovic Mendes. Ma question s'adresse à Mme Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la ville.

Au moment où nous débutons l'examen du texte « Respect des principes de la République », la tenue d'un conseil interministériel des villes est un signal fort que des actions vont être menées en faveur de l'émancipation des habitants de nos quartiers et une réaffirmation de la volonté du Gouvernement et de sa majorité d'œuvrer pour l'égalité des chances. Notre politique de la ville est la définition même de « l'autre jambe » qu'évoquait le Président de la République dans son discours aux Mureaux.

Notre majorité y travaille au quotidien ; avec plusieurs de mes collègues, j'ai fait remonter des propositions concrètes sur l'éducation, l'emploi, la rénovation urbaine ou encore la sécurité. Construites avec les élus et les autres acteurs locaux, ces propositions sont le reflet de nos territoires, le reflet de leurs réalités ; elles soulignent l'importance d'une plus grande coordination de tous et d'une plus grande efficacité. Changer les choses, c'est notre but, même en ces temps de crise ! Ainsi, j'ai noté que vous avez annoncé la création d'une cité éducative pour le quartier de Metz-Borny, ce dont je vous suis très reconnaissant ; ce quartier où j'ai grandi, où j'ai beaucoup appris auprès de toutes ces personnes qui nous ont donné, à moi et à mes camarades, de leur temps en partageant leurs expériences. C'est un peu grâce à elles que je suis là aujourd'hui pour pouvoir poser cette question à un membre du Gouvernement.

Pendant trop d'années, les élus ont ressassé que la rénovation rassurait, mais pour beaucoup d'habitants, c'est toujours la même misère derrière la dernière couche de peinture ! Nous devons démontrer aux habitants de ces quartiers qu'il n'y a pas que deux issues, la précarité ou la rue. Telle la douzième lettre de l'alphabet grec, faisons la mue de nos quartiers, madame la ministre, pour que leurs habitants soient fiers d'être banlieusards. Ce qualificatif ne peut continuer à être associé au prolétariat,...

M. Sébastien Jumel. Qu'est-ce que vous avez contre le prolétariat ?

M. Ludovic Mendes. ...ils ne sont pas condamnés à l'échec. Apprendre, comprendre et entreprendre, pour s'élever, progresser, et ne pas se retrouver face à ces deux issues. Ne les laissons pas chercher ailleurs, là où les réponses qui leur seront proposées les sépareront de la République.

Madame la ministre, je sais que nous partageons les mêmes objectifs. Il n'y a de plus beaux combats que ceux de refaire nation et de lutter contre les inégalités de destin. Plusieurs dizaines de mesures ont ainsi été annoncées vendredi dernier. Il est urgent qu'elles soient mises en œuvre. Quels sont les principaux chantiers

prévus ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – « Allô ? Allô ? » sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la ville.

Mme Nadia Hai, *ministre déléguée chargée de la ville.* Monsieur le député, nous sommes en effet un certain nombre, dans cet hémicycle, à être des enfants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Et je tiens à rendre un hommage appuyé à toutes celles et ceux qui y font vivre la République au quotidien.

Le comité interministériel auquel vous faites référence s'est tenu vendredi dernier, sous la présidence du Premier ministre, en présence de nombreux membres du Gouvernement. Il s'agissait d'apporter des réponses concrètes. Il était évidemment très attendu des élus locaux mais aussi des habitants et des associations de ces quartiers, et de vous, mesdames, messieurs les députés. Je tiens d'ailleurs à vous remercier tous pour votre mobilisation qui a permis de co-construire les mesures que je vous présente aujourd'hui. Si la participation, c'est le nerf de la guerre, la co-construction est le reflet de toutes les discussions que nous avons eues depuis des mois.

J'insiste sur un chiffre : 3,3 milliards de mesures concrètes en faveur des habitants. C'était attendu et c'est extrêmement fort. Il s'agit de soutenir deux ambitions.

La première, c'est d'apporter des réponses visibles en accordant une grande place au cadre de vie. À ce titre, 2 milliards d'euros abonderont les crédits de l'ANRU – l'Agence nationale pour la rénovation urbaine – ; l'évolution des logements sociaux sera encadrée dans ces communes qui en concentrent déjà trop ; la sécurité sera mise en exergue – car les premières victimes de l'insécurité sont les habitants des quartiers – au travers de la création de sept quartiers dits de reconquête républicaine et le recrutement de 600 médiateurs sociaux.

La seconde ambition, c'est d'adopter une nouvelle approche de la politique de la ville, une approche ascendante, illustrée par les cités éducatives et par les cités de l'emploi, des dispositifs qui font toute leur place aux acteurs de terrain parce que nous savons pertinemment que si les problématiques peuvent être les mêmes, les solutions diffèrent en fonction du territoire concerné. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Ludovic Mendes](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3725

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Ville

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [3 février 2021](#)